

GERPINNES

Commune Dynamique & Humaine



Programme de politique communale

2018-2024

Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. L.1123-27

Préambule

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Les décisions prises par le Collège et le Conseil communal impactent directement la vie des Gerpinois. A Gerpennes, la participation citoyenne est déjà une réalité. Nous souhaitons poursuivre le travail initié et encourager davantage le citoyen à devenir acteur de son quotidien. Nous ferons ainsi de notre slogan, une réalité. Gerpennes doit rester une « Commune Dynamique et Humaine ». Car l'HUMAIN est au cœur de nos préoccupations... Notre projet politique s'inspire des idées, du ressenti et des attentes du citoyen.

Une politique dictée PAR les Gerpinois, POUR les Gerpinois.

Si nous pouvons prétendre à coller au mieux aux souhaits et aux réalités des gerpinois, c'est parce que notre équipe est constituée de Gerpinois investis qui vibrent au rythme de leur commune. Une équipe constituée d'hommes et de femmes aux compétences diverses et variées. C'est cette pluralité qu'il convient de mettre à profit pour garantir à nos concitoyens : le **Bien-être**, la **Sécurité**, la **Solidarité**, la **Propreté** et une véritable **Qualité de vie**.

Vivre à Gerpennes ne doit pas être un luxe. Vivre à Gerpennes doit être un droit. Un droit de vivre heureux de 0 à 100 ans et plus, dans un cadre verdoyant où chacun saura atteindre son épanouissement personnel que ce soit au travers de son cadre de vie, de son activité professionnelle, de ses loisirs ou de ses passions.

Il faudra pour cela maintenir une gestion budgétaire rigoureuse – le nerf de la guerre – et poser des choix stratégiques et pertinents pour faire face aux nombreux défis qui attendent notre commune. Nous ne pouvons pas nous contenter de mener une politique d'une législature. Nous devons garantir l'avenir de Gerpennes sur le long terme.

Raison pour laquelle nous envisageons l'élaboration du Programme Stratégique Transversal (PST), non pas comme un contrainte, mais comme une opportunité d'optimiser nos méthodes de travail et d'organiser au mieux notre fonctionnement en vue de rendre notre administration toujours plus performante et de préparer notre commune pour l'avenir. Nos engagements politiques d'aujourd'hui doivent répondre aux objectifs de demain. Notre volonté première est de poursuivre et d'améliorer ce qui a été initié et mis en place ces dernières années au niveau de la Commune. Nous voulons poursuivre le développement de Gerpennes pour que notre commune reste, plus que jamais, une zone semi-rurale et résidentielle où il fait bon vivre.

1. GERPINNES, UNE COMMUNE PERFORMANTE

a. Pour une collaboration maximale entre l'administration, le citoyen et le monde politique

Une administration communale ne peut être performante que s'il existe une véritable symbiose entre les collaborateurs, le citoyen et le monde politique. Nous devons regarder dans **la même direction** avec un **objectif commun** : garantir le meilleur service au citoyen. Le partenariat actuel fonctionne et sera encore renforcé, notamment par une meilleure communication entre les différents organes qui forment l'administration mais aussi en multipliant **les interactions avec le citoyen**. L'aboutissement d'une volonté politique passe inévitablement par une collaboration de tous les instants.

La commune doit faire face à des défis toujours plus nombreux. La motivation doit être maximale pour atteindre nos objectifs. Il convient d'assurer le bien-être au travail à tous nos collaborateurs. Nous veillerons pour ce faire à ce qu'ils puissent disposer **d'outils performants** pour la bonne réalisation de leurs missions, suivre des formations en continu, **être valorisés et responsabilisés** au travers d'un système d'évaluation objectif et progressiste et à ce qu'il règne un climat positif sur le lieu de travail dans des infrastructures saines, accueillantes et fonctionnelles. Nous souhaitons développer **une véritable culture d'entreprise** dans laquelle le travailleur est responsabilisé.

Nos collaborateurs pourront s'appuyer sur des **outils informatiques performants et connectés**, permettant de faciliter la gestion quotidienne, d'optimiser la performance au travail et d'encourager les interactions avec le citoyen. Nous voulons continuer à améliorer la communication avec le citoyen.

Nous veillerons également à préserver notre patrimoine communal et à rentabiliser au mieux l'usage que l'on fait de ces différents équipements.

b. Pour développer Gerpennes en conservant des finances saines

Depuis 2012, la situation financière de la commune est saine et stable. Rares sont les communes qui peuvent se targuer d'aborder une nouvelle législature avec **des perspectives budgétaires rassurantes**. Il convient de pérenniser cette situation en assurant les missions de base qui incombent à la commune (toujours plus nombreuses...) et en continuant **d'investir** massivement dans des projets d'envergure qui serviront au plus grand nombre. Nous veillerons dans le même temps à **entretenir** le patrimoine existant, depuis les bâtiments jusqu'aux voiries.

Le collège communal en étroite collaboration avec l'Administration s'engage à faire preuve d'anticipation, de proactivité et de rigueur dans ses investissements, sans oublier d'être attentif à préparer les dossiers pour bénéficier d'un maximum de subsides. Nous devons également rester attentifs aux charges « non maîtrisables » à l'image des dépenses de transfert, sans faire peser davantage la pression fiscale sur le citoyen.

c. Pour une sécurité à tous les niveaux et de tous les instants

La sécurité routière commence par l'entretien des voiries. **Jamais la commune n'a autant investi dans son réseau routier et dans l'assainissement** que ces six dernières années et nous entendons bien continuer à le faire : réfection des voiries, sécurisation des abords d'écoles, cheminements piétons-cyclables sécurisés, aménagements PMR, signalisation adaptée. Des analyses de trafic seront menées en étroite collaboration avec les services de police et des mesures préventives et répressives seront opérées sur les axes problématiques.

De la police, il en sera aussi question dans nos quartiers où nous mettrons tout en œuvre pour **permettre à la police d'être plus présente** sur le terrain. Nous voulons une police plus visible et plus proche du citoyen. Une police de sensibilisation et d'action.

Le projet de trident E420 fera aussi l'objet de toute notre attention. Si la « sortie sud de Charleroi » fait débat depuis des dizaines d'années sans toutefois aboutir à des solutions acceptables pour nos villages, il est plus que temps de trouver **une issue acceptable** pour soulager la N5, saturée dans Loverval et générant un trafic important de délestage intempestif dans les autres villages. Cette situation ne va faire qu'empirer avec la masse de transports internationaux supplémentaires que nous enverra très prochainement la France. Il faut trouver des solutions mais pas à n'importe quel prix. Nous veillerons à ce que **toutes les alternatives soient étudiées** sérieusement en tenant compte de l'évolution des mentalités et des techniques automobiles en pleine mutation.

d. Pour un développement rural, durable et sain

Notre entité, proche d'une grande ville, d'axes routiers importants, riche en commerces divers et cependant toujours en grande partie verdoyante, et, où il fait bon vivre, attire les promoteurs immobiliers et les investisseurs. C'est un défi d'autant que le Plan de secteur établi fin des années 1970 laisse encore de grandes possibilités dans certains villages. Il conviendra donc **d'examiner les projets** importants avec une attention particulière, suivant les recommandations du Schéma de développement communal voté à l'unanimité par le Conseil communal du 18 mai 2017, notamment en vue de limiter la densité de construction de logements dans les différentes zones de l'entité. Le travail de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) sera intensifié à l'instar de la lutte contre les habitats et propriétés non entretenus. Après plus d'un an d'utilisation du schéma, il serait peut-être bon de le réviser. La création d'un règlement d'urbanisme doit être envisagée.

Nous souhaitons aussi **faciliter l'accès au logement** chez les jeunes. Les projets de Community Land Trust à Acoz en collaboration avec la Sambrienne, les logements Tremplins qui se dessinent sur la place de la Scierie répondront en partie à cette problématique. Ce dernier projet permettra également de **redynamiser** le bas du village de Gerpinnes centre en s'inscrivant dans une vue globale proposant aussi des cellules commerciales ainsi qu'un lieu dédié à la petite enfance.

Suite à l'élaboration du **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** voté par le Conseil communal et approuvé par le Gouvernement wallon, la commune suivra les lignes directrices initiées en concertation entre élus et citoyens, afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens et redonner **une nouvelle dynamique** à nos villages. Certains projets sont déjà en cours et d'autres ont pu être mis en œuvre sur la fin de la mandature précédente, en profitant de nombreux moyens de financement issus d'appels à projets divers. L'un des premiers projets d'ampleur concerne la rénovation de la salle des Guichoux à Joncret. D'autres et non des moindres suivront dans le courant de la mandature.

En outre, le PCDR est conçu avec la dimension nouvelle « d'Agenda 21 local » qui porte une attention particulière au **développement durable et la maîtrise de l'empreinte écologique**. La commune entend se positionner comme un acteur modèle pour le citoyen. Gerpennes a déjà entamé sa transition énergétique en souscrivant au programme POLLEC3 (Politique Locale Energie et Climat).

Des gestes concrets sont déjà posés en vue d'améliorer les performances énergétiques des infrastructures communales, scolaires et sportives. Le parc automobile est aussi concerné par cette évolution. Le collège communal entend **intensifier les efforts** consentis aux économies d'énergie, réduire le gaspillage mais aussi notre dépendance aux énergies fossiles par la fabrication massive d'énergies renouvelables sous les formes les plus adaptées au territoire gerpinnois.

La lutte contre les incivilités environnementales figure également au cœur de nos priorités. Nous devons continuer à **traquer les pollueurs**. Nous assurerons un nettoyage fréquent de l'entité et multiplierons les espaces verts au cœur des centres bâtis, notamment par **le fleurissement de nos rues** mais également au travers de nos cimetières afin de les rendre plus agréables. Désormais, l'environnement sera mis à l'honneur en synergie avec les échevinats de la culture, de la mobilité, de la santé et des fêtes. Nous veillerons à impliquer davantage les agriculteurs et producteurs locaux dans cette dynamique.

La mobilité douce constitue également un axe important du développement durable. L'actuel RAVeL Gerpennes – Acoz sera relié dans un futur proche à l'Euro Vélo 3 qui lie Charleroi et Namur. Nous travaillons en parallèle à l'extension de celui-ci vers Mettet. Gerpennes pourrait ainsi devenir un **carrefour stratégique de la Mobilité douce** entre la vallée de la Sambre, de la Molignée et la Botte du Hainaut. Nous étudions également les possibilités de relier les centres névralgiques et commerciaux sous la forme de pistes cyclo-piétonnes sécurisées.

2. GERPINNES, UNE COMMUNE DYNAMIQUE

a. Pour encourager la pratique du sport à tout âge

Plusieurs nouvelles infrastructures sportives ont vu le jour lors de la dernière mandature. D'autres ont fait l'objet de profondes rénovations. Il convient à présent d'en faire bon usage, de veiller à leur entretien quotidien et de rentabiliser leur exploitation. Des plaines de jeux ont également poussé dans les différents villages de l'entité. D'autres infrastructures verront prochainement le jour, notamment dans les écoles mais également aux abords du RAVeL et dans certains espaces verts. Il s'agira notamment d'appareils de fitness accessibles à tous et à tout âge, en particulier aux seniors. Il n'y a pas d'âge pour se bouger...

Nous poursuivons les différents **partenariats** initiés précédemment, en participant à des manifestations sportives en tous genres (mémorial Van Damme, cross interscolaires, etc) et en valorisant nos athlètes gerpinnois au travers de la soirée du mérite sportif et culturel. Une rencontre inter-associations pourrait être organisée afin que tous les mouvements et clubs de l'entité puissent mieux se connaître et collaborer.

Nous souhaitons également soutenir les **mouvements de jeunesse** au même titre que nous le faisons pour les associations sportives. Plus qu'une aide logistique, il convient de garantir des locaux dignes de ce nom à nos 600 jeunes qui se rassemblent tous les week-ends dans le cadre d'activités

« scouts ». Nous soutiendrons également les initiatives permettant **aux jeunes de se réunir** dans le cadre des sports de quartiers, de stages multisports, d'Été solidaire, des plaines de jeux, des activités spécifiques du PCS ou d'autres organismes. PCS qui veillera à tisser des liens sociaux interculturels et intergénérationnels dans le cadre de ses activités.

b. Pour faciliter l'accès aux loisirs et à la culture

Le collège entend intensifier la politique de développement culturel initiée au cours de la législature précédente, de manière à assurer l'accès et la participation de tous à la culture.

Nous poursuivrons l'organisation d'activités culturelles de qualité et diversifiées dans notre commune : festival Gerpina Musica, opération « La fureur de lire », soirée cinéma « courts-métrages », déplacements culturels. Un accès PMR sera aménagé à la bibliothèque de Loverval.

Pour ce qui concerne la participation, nous soutiendrons et **mettrons en valeur l'expression créative** des Gerpinois : organisation annuelle d'un concours et d'une exposition photographique à ciel ouvert, fête de la culture, remise des mérites culturels. Nous serons attentifs aux souhaits des citoyens. La commission culture sera renouvelée et nous soutiendrons nos associations : le centre culturel, qui est un acteur culturel majeur dans notre commune, mais aussi l'Atelier lovervalois, le Cercle d'histoire et de généalogie, l'Asbl Foot 100 ou encore l'atelier wallon. Les engagements pris à l'occasion de la convention « Ma commune dit oyi aux langues régionales endogènes » seront respectés.

La construction d'une salle polyvalente à vocation de loisirs et de culture sera un jalon important de notre développement : elle permettra d'enrichir l'offre de proximité en matière culturelle et accueillera les initiatives du tissu associatif qui disposera d'un outil performant.

Dès cette année, une meilleure collaboration des services communaux permettra de rassembler les fêtes de la culture et de l'environnement en un événement unique, ou encore de réunir les échevinats de la Culture, de la Cohésion sociale et de la Santé pour élaborer un plan de lutte contre les assuétudes. Ce plan débouchera sur la création d'une maison des jeunes, itinérante dans un premier temps.

c. Pour préserver notre folklore, générer un tourisme attractif

Nous continuerons à apporter un soutien logistique et financier à nos marches, à **assurer leur promotion et à entretenir un dialogue constructif** avec nos compagnies, pour assurer le bon déroulement, la bonne tenue et la sécurité de ces événements incontournables de la vie locale. Festivités séculaires, les grands feux bénéficieront eux aussi de notre attention, tout comme l'ensemble de nos groupes folkloriques.

d. Pour générer un tourisme attractif

Le **développement du tourisme** sur notre territoire exige que nous disposions d'un **point d'accueil visible et attractif**. Nous veillerons donc à l'installation du syndicat d'initiative dans un lieu plus adapté, qui sera également une vitrine de nos produits locaux. Cette initiative est inscrite par les citoyens au PCDR et la commune bénéficiera de subsides pour sa mise en œuvre. Nous intensifierons

nos collaborations avec le RSI, le Gal, la Maison de tourisme du Pays de Charleroi. Les balades sont un des éléments essentiels de notre attractivité touristique : l'entretien du réseau points-nœuds, l'entretien et l'extension du Ravel, la mise en valeur d'un petit patrimoine particulièrement riche à Gerpennes, soutiendront notre développement touristique. Un parcours cycliste consacré à notre patrimoine paysager et architectural sera balisé et nous continuerons à assurer le guidage de balades pédestres dans le centre historique de l'entité. Enfin, nous assurerons, comme par le passé, l'aide logistique au bon fonctionnement du musée des Marches.

e. Pour le maintien des commerces de proximité

Nous accentuerons la mise en place d'outils informatiques pour **soutenir et faire connaître nos commerçants et artisans**. Nous serons à leur écoute. La disposition du marché dominical sera revue pour améliorer la sécurité. L'organisation d'une braderie de trois jours dans le centre de Gerpennes est à l'étude et, en partenariat avec le RSI et l'HRSM, nous poursuivrons les animations en période de Noël.

Nous tenons à développer un parc de petites et moyennes entreprises et, enfin, clôturer le dossier des ateliers ruraux.

3. GERPINNES, UNE COMMUNE HUMAINE

a. Pour vivre heureux de 0 à 100 ans et plus

En famille

Chaque année, **nous inviterons les familles** nouvellement installées sur le territoire de l'entité à une rencontre informative leur permettant de mieux connaître les spécificités de Gerpennes (culture, folklore, associations, activités...) en partenariat avec la Police, le Centre culturel, le RSI, TIBI...

Nous mettrons à l'honneur les nouveau-nés en leur offrant un cadeau de bienvenue.

Nous honorerons chaque année lors d'une cérémonie se déroulant le dernier dimanche du mois de septembre les couples ayant 50, 60, 65, 70 ans... de mariage en y associant leurs familles, leurs amis...
Nous fêterons les centenaires et plus que centenaires en nous rendant à leur domicile.

Avec les seniors

Nous serons à l'écoute des membres du **Conseil Consultatif des Seniors (CCS)** de façon à répondre au mieux aux difficultés et problèmes rencontrés par nos aînés.

Le CCS a pour **mission** d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux ; d'assurer le maintien des aînés en tant que citoyens à part entière, actifs dans les différents domaines de la vie sociale, avec les autres mais à leur façon, selon leurs aspirations et leurs moyens ; de renforcer ou d'instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux aînés de contribuer à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

Au travers du site informatique communal, avec l'aide du PCS, les aînés pourront :

- Faire connaître leurs projets

- Effectuer la synthèse de leurs réunions
- Donner des informations sur les activités et services qui les concernent
- Demander à leurs pairs de réagir sur telle ou telle problématique proposée

Nous veillerons à ce que des synergies puissent se réaliser entre le Conseil Communal des Enfants (CCE), le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) et le Conseil Consultatif des Seniors (CCS).

Nous serons attentifs au **développement de l'espace informatique « seniors »** et à la proposition d'activités sportives spécifiques aux aînés en collaboration avec l'échevinat des Sports.

En étroite collaboration avec le CPAS, nous rechercherons diverses solutions pour **atténuer la solitude des aînés, pour créer un guichet social des aînés.**

Nous serons chaque année à l'écoute du bilan du CCS lors d'un conseil communal.

Nous assisterons aux **conseils des résidents des maisons de repos** sises sur l'entité de manière à avoir des contacts permanents avec les seniors, de façon à ce que les aînés qui sont dans ces locaux soient aussi « partie prenante » des activités qui se déroulent à Gerpennes.

Nous proposerons au niveau communal des **goûters et excursions** aux seniors.

Nous veillerons **lors des cérémonies patriotiques** (21 juillet, 8 mai, 11 novembre) à ce que le devoir de mémoire soit perpétué. Dans ce cadre, les enfants des écoles et du CCE, les jeunes du CCJ et les aînés du CCS seront invités à y participer activement.

Nous mettrons à l'honneur les anciens combattants et prisonniers de guerre reposant dans nos cimetières lors d'anniversaires particuliers.

Avec les élèves et leurs enseignants, avec les membres du CCE, du CCJ, du CCS, nous veillerons à ce que **les droits et devoirs de chacun soient connus et respectés.** Dans cette optique, nous pourrions faire appel à des associations et organismes extérieurs.

Chez les jeunes

Nous serons attentifs à **la formation du personnel** qui accueille les enfants. Des formations seront donc proposées aux personnes qui encadrent les enfants.

Des réunions entre les différents opérateurs de l'accueil seront organisées pour optimiser celui-ci. Des stages Accueil Temps Libre (ATL) seront proposés aux plus jeunes.

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) permettra aux élèves scolarisés dans un établissement fondamental de Gerpennes de s'exprimer, de donner leur avis, de proposer divers projets sur des thèmes diversifiés (sport, culture, environnement, sécurité, humain...), d'avoir des contacts avec les divers services communaux et leur personnel, d'être déjà des citoyens responsables.

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ), ados de 12 à 18 ans, permettra aux adolescents de prendre une part de plus en plus active dans la vie de la commune. Il pourra proposer divers projets sur des thèmes divers de société ou de vie locale ; les jeunes seront proactifs. Ils mèneront leur(s) projet(s) avec l'aide des services communaux, avec les conseils de personnes ressources. Ils pourront aussi tirer un bilan de leur(s) action(s).

Dans l'optique d'encadrer le CCJ et d'aller à la rencontre de la population dans les divers quartiers, nous envisagerons l'engagement **d'un animateur jeunesse/éducateur de rues.**

b. Pour une commune en bonne santé

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) poursuivra les objectifs suivants :

- Sur le plan individuel, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.
- Sur le plan collectif, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Ces objectifs avec les actions favorisant l'accès à un ou plusieurs droits seront menés au travers de **synergies et partenariats entre le CPAS et le PCS. Ces actions** seront réparties au travers de 7 axes :

- Droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
- Droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
- Droit à la santé
- Droit à l'alimentation
- Droit à l'épanouissement culturel, social et familial
- Droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
- Droit à la mobilité

Nous soutiendrons **les activités permettant aux habitants de se rencontrer** dans leurs quartiers au travers d'activités conviviales (barbecue, chasse aux œufs, potager communautaire...), permettant aux enfants et adolescents de se réunir lors de stages multisports, d'été jeunes, d'été solidaire, des plaines de jeux...

Le PCS permettra de tisser des liens sociaux interculturels et intergénérationnels en adoptant des démarches proactives. Il organisera aussi un cycle de conférences abordant les grands thèmes de société : assuétudes, maladies dégénératives, pratique sportive, don d'organes, obésité, diabète. Nous veillerons à prendre en compte l'aménagement d'infrastructures pour qu'elles soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

c. Pour un enseignement efficace

Le Plan de Pilotage de nos écoles communales sera mis en œuvre de façon à atteindre les objectifs fixés par l'ensemble des équipes enseignantes des 4 sites. « L'école de l'Excellence », **avec un enseignement de qualité pour chacun quelle que soit son origine sociale**, se construira avec les directions (chefs d'orchestre), les institutrices, les maîtres spéciaux, le PO, les équipes d'accueil, de cuisine et les parents pour les ENFANTS qui doivent être au centre de leurs préoccupations, leurs choix, leurs décisions.

Nous favoriserons **les activités pédagogiques externes** de façon à ce que les élèves puissent s'ouvrir au monde au niveau de son histoire, de sa multiculturalité, de ses divers courants philosophiques... Nous participerons à la journée « Gerpi-Mettet-Wing » avec le PCS pour faire découvrir tous les métiers se rapportant à l'aviation militaire.

Nous rencontrerons fréquemment **les directions** pour évaluer les contrats d'objectifs, pour discuter des projets de leurs équipes éducatives.

Nous rencontrerons les parents qu'ils soient regroupés en « association » ou non pour les informer des projets spécifiques à chaque école.

Nous aurons **un dialogue constructif** avec tous les réseaux d'enseignement afin que des partenariats

puissent se construire autour de la citoyenneté, de la propreté, du sport, de la santé, de la sécurité, des plaines de jeux...

Nous serons attentifs à la sécurité des enfants, à l'embellissement des cours, à l'entretien des classes, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'accueil extrascolaire.

Nous veillerons à offrir aux enfants **des locaux de qualité** et à supprimer les préfabriqués.

Nous nous efforcerons de trouver des solutions pour proposer à divers moments **des produits locaux** lors de collations ou repas.

Avec la Maison de la parentalité et le CPAS, nous rechercherons des solutions pour **lutter contre le décrochage scolaire**.

d. Pour une solidarité toujours mieux organisée

Le maintien à domicile et la lutte contre la solitude des personnes âgées.

Les quatre fonctions actuellement consacrées aux personnes âgées par le CPAS seront maintenues, à savoir : le service repas, le service dépannages, le taxi social et les aides ménagères conventionnées. A ce jour, 400 ménages sont aidés à divers titres. Le vieillissement de la population engendrera un surcroît de demandes, y faire face demandera un investissement matériel et humain supplémentaire, donc un coût à assumer par la communauté.

Une révision du règlement de travail a été demandée à la Directrice Générale dans sa lettre de mission initiale. La réflexion est en cours, elle sera poursuivie afin d'élargir les plages horaires de certains travailleurs avec deux objectifs : permettre aux personnes demandeuses du taxi social de bénéficier de prestations plus tardives et élargir l'offre à d'autres missions. D'autre part, dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, un poste pourra être créé que l'on baptiserait « personne bienveillante ». Une première expérience en ce sens a été tentée lors de la précédente mandature en collaboration avec l'ALE et le Service Familial de Marcinelle. Elle sera relancée mais tout en sachant que les prestations ALE sont très dépendantes du marché de l'emploi et surtout des variations des politiques menées par les pouvoirs subsidiaires. Une formation des personnes susceptibles de participer à cette action pourra être réalisée en partenariat avec le service de formation des aides ménagères situé à Marcinelle. Des contacts ont été pris dans ce but au cours de la précédente mandature.

Le soutien aux familles précarisées et la lutte contre la pauvreté infantile sous ses divers aspects.

Vu la pression foncière omniprésente dans l'entité, l'accès à un logement adapté aux besoins et aux revenus des familles restera la priorité de la mandature. Toutes les actions déjà entreprises dans ce but seront maintenues et amplifiées : prise de logements conventionnés avec la Sambrienne, promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS) et développement de la collaboration avec cette dernière, finalisation des projets *ancrage communal* en cours, finalisation du projet Community Land Trust (CLT) et synergie avec la Commune pour l'acquisition de nouveaux logements et l'équipement des logements actuels. Afin de réduire les coûts et donc de combattre la précarité énergétique, des actions seront entreprises pour améliorer l'isolation, organiser des achats groupés, analyser techniquement les logements énergivores.

Le CPAS maintiendra à son niveau actuel toutes ses aides sur fonds propres en matière de chauffage, loyers, frais médicaux.

L'aide alimentaire gardera le même niveau, notamment par la fourniture d'aliments de consommation directe, mais sera réorganisée pour plus d'efficacité et de sécurité. Il est envisagé de fournir également des produits d'hygiène. La création d'une épicerie sociale et d'un service de livraison n'est pas exclue, mais cela demandera une réflexion approfondie sur la réalité des besoins à couvrir, les coûts engendrés et le respect d'une concurrence loyale avec les commerçants et producteurs locaux.

La Maison des familles sera l'outil principal de lutte contre la pauvreté infantile, qu'elle soit matérielle, affective ou éducative. Y seront menées des actions ciblées, en particulier sur les familles monoparentales en collaboration avec le service de première ligne du CPAS, des rencontres intrafamiliales ou scolaires avec le concours de personnes qualifiées ainsi que des conférences. Une attention particulière sera portée aux familles allochtones par le biais d'apprentissage du français, notamment en collaboration avec le Centre Culturel avec qui des contacts ont déjà été pris à cet effet.

Un emploi de coordinatrice des activités de la Maison des familles vient d'être créé grâce à un subside fédéral.

L'accueil de la petite enfance

En ce qui concerne le service des accueillantes proprement dit, la reprise de la crèche de Lausprelle a permis d'élargir l'offre et par conséquent de conserver le deuxième poste d'assistante sociale y dédié ; ainsi le soutien aux accueillantes et aux parents gardera la même qualité. D'autre part l'accueil sera professionnalisé par l'engagement d'accueillantes sous contrat d'emploi, conformément à la réforme de la Ministre Greoli. Ce nouveau statut du personnel employé par le service demandera des adaptations du Règlement de travail. Ce travail est déjà engagé par la Directrice Générale.

La réinsertion professionnelle et l'emploi

Depuis les deux récentes mandatures, le CPAS s'est créé un réseau de 38 utilisateurs de travailleurs en Article 60 qui lui a permis de faire face aux multiples mesures fédérales prises à l'encontre des demandeurs d'emploi. Il a été ainsi possible de maintenir un nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion humainement et financièrement supportable. Cette politique sera maintenue et développée.

En outre, le CPAS de Gerpinnes vient d'entrer tout récemment dans une association de CPAS (Montignies-le-Tilleul, Anderlues, Binche, Thuin) pour coordonner de nouvelles actions d'insertion professionnelle par le biais de l'Article 61, très difficile à mettre en œuvre par une structure isolée. Cette action sera poursuivie et amplifiée par la recherche de nouveaux partenaires.

Le service social du Cpas est aussi engagé depuis peu dans une réflexion visant à la revalorisation du RIS dit « de dignité ». Celle-ci sera poursuivie, elle a comme objectif d'assurer un minimum d'autonomie à des bénéficiaires très éloignés de l'emploi et qui ne remplissent pas les conditions

d'obtention du RIS isolé ou cohabitant. Parallèlement, des actions seront entreprises pour conduire ces personnes vers une meilleure insertion sociale.

La collaboration avec l'ALE et le FOREM sera poursuivie.

L'aide à la mobilité des personnes moins valides et à l'accès à des logements adaptés.

La mobilité des personnes moins valides sera un défi à relever lors de la future mandature. Le taxi social équipé d'une rampe d'accès sera également accessible plus tardivement dès que le règlement de travail sera modifié. Les logements publics devront être adaptés, ce qui est déjà le cas pour un d'entre eux. Une commission sera créée pour étudier l'accessibilité des bâtiments publics et suggérer des améliorations aux services compétents.

L'accueil des demandeurs d'asile

La même politique sera poursuivie, avec comme constante la recherche de la qualité de l'accueil et de l'aide à l'insertion plutôt que la quantité de dossiers traités. Mais il est très hasardeux de s'engager plus avant sachant que les élections fédérales très proches peuvent infléchir la politique suivie en la matière. Si nécessaire, des accords antérieurs avec la Sambrienne et l'AIS pourront être réactivés pour faire face à la demande. L'emploi partiel de deux assistantes sociales chargées de ces dossiers sera maintenu.

Le Collège Communal :

Philippe BUSINE, Bourgmestre.

Julien MATAGNE, Michel ROBERT, Guy WAUTELET, Christine LAURENT, Carine BOLLE, Echevins.

Jacques LAMBERT, Président du CPAS.

Dressé le 30/01/2019.